

Tel que le prescrit l'article 156 du code municipal les élus ont reçu un avis de convocation à cette séance spéciale dans les délais prescrits.

Procès-verbal d'une séance extraordinaire, tenue le 14 décembre 2017 au lieu habituel des délibérations sous la présidence de monsieur le maire Martin Roch et à laquelle les conseillers suivants sont présents, soient :

M. Simon Simard
M. Simon Roy
M. Éric Arseneault
M. Félix Offroy
M. Sébastien Morand

Tous membres du conseil et formant quorum.

Madame Anne-Renée Jacob, secrétaire-trésorière et directrice générale, est également présente.

2017-12-202 1. Ouverture de la séance et présences

À 19 h, il est proposé par monsieur le conseiller Félix Offroy et unanimement résolu par les conseillers que la séance soit ouverte.

Adoptée

2017-12-203 2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur le conseiller Simon Roy et unanimement résolu par les conseillers d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire tel que présenté.

1. Ouverture de la séance et présences
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du budget de la Municipalité pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2018
4. Adoption du plan triennal des immobilisations
5. Adoption du taux d'intérêt pour l'année 2018
6. Avis de motion du règlement de taxation
7. Période des questions
8. Levée de l'assemblée

Adoptée

2017-12-204 3. Adoption du budget de la Municipalité pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2018

Il est proposé par monsieur le conseiller Simon Roy et unanimement résolu par les conseillers d'adopter les prévisions budgétaires telles que présentées.

Budget 2018		
Revenus	2017	2018
Taxes immeubles non-résidentiels	234 241	250 273
Taxes générales foncières	426 297	489 463
Tarifcations pour services municipaux (égoûts et ordures)	106 069	96 698

3763

Paiements tenant lieu de taxes (transfert du gouvernement)	5 236	5 236
Autres revenus (Revenus forêt, Vente d'eau ESKA, Postes Canada,...)	332 230	362 948
Transferts et subventions (Entretien des chemins, Matières résiduelles,...)	128 679	132 975
Surplus affectée	-16 776	42 548
Total	1 215 977	1 380 141
Dépenses		
Conseil municipal	42 634	44 474
Gestion financière, administrative et greffe (salaires et fonctionnement)	204 437	253 208
Évaluation (service de la MRC)	45 541	44 350
Police (Sûreté du Québec)	59 177	59 177
Protection incendies/sécurité publique	59 284	55 591
Voirie municipale	238 921	318 476
Réseau d'égout	10 523	11 663
Matières résiduelles	108 650	171 220
Hygiène du milieu et autres	27 683	39 098
Urbanisme, zonage, forêt et développement	226 404	224 988
Centre communautaire (Sous-sol de l'église)	51 488	25 059
Patinoire	12 131	12 180
Parcs et terrains de jeux	37 831	31 837
Autres loisirs et cultures	25 325	28 155
Obligations financières (Fonds de roulement et frais bancaire)	65 948	60 667
	1 215 977	1 380 141

Il est à noter que de ce montant de 1 380 141 \$, un montant total de 208 766 \$ est remis à des tiers, soit:

Sûreté du Québec	59 177 \$
Ville d'Amos pour le service de protection incendie	47 803 \$
MRC d'Abitibi (Quotes-parts)	101 786 \$
Total	208 766 \$

Adoptée

Je, soussignée secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses décrites ci-dessus.

Anne-Renée Jacob, secrétaire-trésorière

2017-12-205

4. Adoption du plan triennal d'immobilisations 2018-2019-2020

Il est proposé par monsieur le conseiller Félix Offroy et unanimement résolu par les conseillers d'accepter le plan d'immobilisations triennal tel que présenté.

Adoptée

Je, soussignée secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses décrites ci-dessus.

Anne-Renée Jacob, secrétaire-trésorière

2017-12-206 5. Adoption du taux d'intérêt pour l'année 2018

Il est proposé par monsieur le conseiller Simon Simard et unanimement résolu par les conseillers de fixer le taux d'intérêt pour l'année 2018 à 18%.

Adoptée

6. Avis de motion du règlement de taxation

Monsieur le conseiller Sébastien Morand donne maintenant un avis de motion concernant l'adoption à une séance ultérieure d'un règlement intitulé :

Règlement fixant les taxations et les tarifications pour l'année 2018

7. Période de questions sur les sujets inscrits à l'ordre du jour

Aucune question de l'assemblée.

2017-12-207 8. Levée de l'assemblée

À 19 h 08, il est proposé par monsieur le conseiller Simon Simard et unanimement résolu par les conseillers que la séance soit levée.

Adoptée

Martin Roch, maire

Anne-Renée Jacob, secrétaire-trésorière